



## RENTREE SCOLAIRE

En 3<sup>e</sup> → le jeudi 29 août 2024 à **08h20**

En 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> → le vendredi 30 août 2024 à :  
**08h20** -> 6<sup>e</sup> **09h00** -> 4<sup>e</sup> **10h15** -> 5<sup>e</sup>

## HORAIRE DES COURS

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	8h15 - 11h55	-> Récréation : 10h - 10h15
	13h15 - 16h05	-> Récréation : 15h - 15h15
	ou 16h55	
Mercredi	8h15 - 12h45	

## ETUDE

Organisée gratuitement de 16h05 à 16h55 (lundi, mardi et jeudi)

## LOCATION ET ACHAT DE LIVRES

Via la société **Rent A Book** : [www.rentabook.be](http://www.rentabook.be) ou un **libraire** au choix (liste à consulter sur le site de Rent A Book).

## PLATEFORME NUMERIQUE SMARTSCHOOL FACILE D'UTILISATION

Un identifiant et un mot de passe pour chaque élève et chaque parent !

## ACTIVITES SUR LE TEMPS DE MIDI

- > Possibilité de s'inscrire pour se rendre sur internet,
- > Possibilité de se détendre au réfectoire,
- > Possibilité de dîner et jouer sur les 8 tables « pique-nique » (cour de récréation),
- > Possibilité de s'inscrire au tournoi de foot inter-classes,
- > Possibilité de se rendre à la bibliothèque (livres, magazines, journaux, jeux de société).

## REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Points du ROI sur lesquels nous insistons particulièrement :

1. Usage du portable à l'école formellement interdit,
2. Communication école-parents : uniquement via Smartschool,
3. Tenue vestimentaire correcte et adaptée au milieu de vie de l'école (voir R.O.I. pour plus de précision),
4. Ponctualité (présence obligatoire à l'école au plus tard à 8h15 et 13h15),
5. Usage citoyen des réseaux sociaux (respect de l'autre, respect de l'image de l'école, etc.), Charte numérique à laquelle une adhésion du jeune et des parents est demandée,
6. Respect de l'intégrité physique, ordre, soin, rigueur, propreté, respect des bâtiments et du matériel.

D'autres informations utiles concernant la vie scolaire de nos jeunes sont disponibles sur notre site :

[www.maristes-mouscron.be](http://www.maristes-mouscron.be)

## FRAIS SCOLAIRES

Un versement de **75 €** est demandé comme acompte pour le vendredi 23 août 2024 au plus tard, afin d'assurer une partie des frais scolaires (photocopies, excursions, retraite, etc.)

A verser sur le compte de l'école : **BE57 7320 4690 7635**  
avec en communication : NOM + prénom de l'élève + année  
**BIC : CREGBEBB**

## REPAS

-> **2 possibilités pour le repas de midi :**

- ① Pique-nique au réfectoire (ou à l'extérieur) avec possibilité de réchauffer des plats.
- ② Retour à la maison avec l'autorisation des parents.

## GESTION DU TRAVAIL EN 3<sup>e</sup>

⇒ Réunion d'information destinée aux parents des élèves de 3<sup>e</sup> :

**Jeudi 12 septembre 2024 de 17h30 à 18h30**

⇒ Organisation et répartition des "devoirs" et "tests" à l'aide d'un agenda mis à la fois à la disposition des professeurs et des élèves (pour éviter à ces derniers une surcharge de travail mais aussi afin d'informer les élèves absents)

⇒ Le titulaire vérifie chaque semaine l'agenda des élèves :

- \* Un moyen de communication entre un professeur et les parents (complémentaire à la plateforme Smartschool),
- \* Un suivi administratif et disciplinaire.

**EVALUATION FORMATIVE (TJ) : régulière et adaptée toute l'année, sur Smartschool**

**EVALUATIONS SOMMATIVES (examens) : reprises dans le bulletin sur Smartschool**